

## BIO : La Coopération Agricole formule 10 propositions pour relancer les filières biologiques

Présentées ce jour au Salon Tech&Bio, La Coopération Agricole avance 10 propositions à destination des pouvoirs publics pour relancer la consommation, renforcer la résilience des producteurs et faire du bio un moteur de la transition écologique.

Après plusieurs années de baisse de la consommation et de recul des surfaces cultivées, l'agriculture biologique a traversé une crise qui interroge sa place dans le modèle agricole français. Face à cette situation, La Coopération Agricole, qui rassemble près de **800 coopératives certifiées bio**, publie un **manifeste pour relancer les filières biologiques**.

Le manifeste trace une feuille de route reposant sur deux leviers :

- les actions des coopératives agricoles, qui structurent et accompagnent les filières depuis plus de 40 ans ;
- la mobilisation des pouvoirs publics, indispensable pour redonner confiance et dynamiser le marché

**Parmi les propositions adressées aux pouvoirs publics :**

- Poursuivre le développement de l'Agriculture Biologique en lien avec les marchés
- Instaurer des outils d'incitation ou d'obligation pour atteindre les 20 % de bio fixés par la loi EGALIM en restauration collective,
- Mieux valoriser l'offre bio en restauration collective,
- Dynamiser les exportations,
- Soutenir les investissements dans la transformation,
- Démultiplier les campagnes de communication

Pour La Coopération Agricole, le bio doit rester créateur de valeur et s'inscrire dans un modèle économique viable. **Avec 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires générés par leurs activités bio**, les coopératives agricoles entendent préserver, et même renforcer cette dynamique. Ces ressources leur permettent notamment de :

- Innover avec de nouvelles productions et de nouveaux produits,
- Accompagner l'installation de jeunes agriculteurs,
- Soutenir les exploitants en difficulté,
- Déployer des solutions techniques et de conseil,
- Développer de nouveaux débouchés.

Après les signaux négatifs des dernières années la filière amorce une légère reprise. Mais celle-ci reste contrastée : **les circuits spécialisés affichent une hausse de 5,5 % des ventes** depuis le début de l'année, tandis que **les circuits généralistes reculent encore de 0,7 %** depuis janvier 2025.

Avec ce manifeste, La Coopération Agricole entend maintenir la dynamique de reprise, ne pas lâcher une filière porteuse d'innovations pour l'agriculture française, et redonner au bio une perspective de croissance et toute sa place dans le modèle agricole de demain.

**Pour Jérôme Caillé, président de la commission BIO de La Coopération Agricole :**

« Nous avons besoin que l'État fixe un cap clair et s'implique réellement pour l'Agriculture Biologique. Derrière chaque produit, des producteurs et des transformateurs prennent des risques encore trop peu valorisés, alors même que les bénéfices de la bio se diffusent du champ à l'environnement, jusqu'à l'assiette des

**Contact presse :**

Sabri Derradji – [sderradji@lacoopagri.coop](mailto:sderradji@lacoopagri.coop) – 06 61 85 90 77



*consommateurs. Les coopératives, elles, ont prévu plus de 10 milliards d'euros d'investissements dans les territoires pour notamment faire les transitions. Mais cette révolution agricole, imposée par le changement climatique, ne pourra réussir qu'avec un État pleinement à nos côtés. L'Agriculture Biologique est une locomotive d'innovations : elle doit être reconnue et soutenue comme tel. Sans filets de sécurité, le développement de la Bio restera anecdotique et très incertain. »*

Le manifeste complet en cliquant [ici](#).

**Contact presse :**

Sabri Derradji – [sderradji@lacoopagri.coop](mailto:sderradji@lacoopagri.coop) – 06 61 85 90 77



Construisons en commun l'avenir de chacun  
[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)